

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE 25/03/2021

Le Conseil communautaire de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise, légalement convoqué le 19 mars 2021, s'est réuni au Théâtre de La Nacelle, Rue de Montgardé, 78410 AUBERGENVILLE, en séance publique, sous la présidence de Raphaël COGNET, Président.

### OBJET DE LA DELIBERATION

## **RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021**

<b><u>Date d'affichage de la convocation</u></b> 19/03/2021	<b><u>Date d'affichage de la délibération</u></b> 01/04/2021	<b><u>Secrétaire de séance</u></b> Cécile ZAMMIT-POPESCU
--	---	---

### **Etaient présents**

ALAVI Laurence, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BENHACOUN Ari, BERTRAND Alain, BISCHEROUR Albert, BLONDEL Mireille, BOUDET Maurice, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROSSE Laurent, CALLONNEC Gaël, CHARNALLET Hervé, COGNET Raphaël, COLLADO Pascal, CONTE Karine, DAFF Amadou Talla, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa Waly, DAZELLE François, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DEBRAY-GYRARD Annie, DELRIEU Christophe, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DIOP Dieynaba, DOS SANTOS Sandrine, DUBOIS Christel, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL ASRI Sabah, EL HAIMER Khattari, FAVROU Paulette, FONTAINE Franck, FORAY-JEAMMOT Albane, GARAY François, GASSAMA Aliou, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GRIMAUD Lydie, GRIS Jean-Luc, GUIDECOQ Christine, GUILLAUME Cédric, HAMARD Patricia, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JAMMET Marc, JAUNET Suzanne, JEANNE Stéphane, JOREL Thierry, JOSSEAUME Dominique, JUMEAUCOURT Philippe, KAUFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KHARJA Latifa, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LE GOFF Séverine, LÉCOLE Gilles, LEFRANC Christophe, LEMARIE Lionel, LEPINTE Fabrice, LITTIÈRE Mickaël, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MARIAGE Joël, MARTINEZ Didier, MARTINEZ Paul, MAUREY Daniel, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise Guylaine, MEUNIER Patrick, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MONTANGERAND Thierry, MOREAU Jean-Marie, MORILLON Atika, MOUTENOT Laurent, NAUTH Cyril, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, NICOT Jean-Jacques, OLIVE Karl, OLIVIER Sabine, OURS-PRISBIL Gérard, PEULVAST-BERGEAL Annette, PIERRET Dominique, POURCHE Fabrice, POYER Pascal, PRELOT Charles, PRIMAS Sophie, QUIGNARD Martine, REBREYEND Marie-Claude, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, ROULOT Eric, SAINZ Luis, SANTINI Jean-Luc, SIMON Josiane, TELLIER Martine, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLOT Bérengère, WASTL Lionel, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

Formant la majorité des membres en exercice (115 présents / 141 conseillers communautaires).

### **Absent(s) représenté(s) : 20**

AIT Eddie (donne pouvoir à BARRON Philippe), AOUN Cédric (donne pouvoir à VOILLOT Bérengère), BEDIER Pierre (donne pouvoir à ZAMMIT-POPESCU Cécile), BEGUIN Gérard (donne pouvoir à DI BERNARDO Maryse), BRUSSEAUX Pascal (donne pouvoir à JAUNET Suzanne), DEBUISSER Michèle (donne pouvoir à CONTE Karine), KOEING FILISIKA Honorine (donne pouvoir à DIOP Dieynaba), LAVIGOGNE Jacky (donne pouvoir à REYNAUD-LEGER Jocelyne), LEBOUIC Michel (donne pouvoir à ROULOT Eric), MALAIS Anne-Marie (donne pouvoir à LÉCOLE Gilles), MARTIN Nathalie (donne pouvoir à CALLONNEC Gaël), MULLER Guy (donne pouvoir à COGNET Raphaël), PELATAN Gaëlle (donne pouvoir à COLLADO Pascal), PERNETTE Philippe (donne pouvoir à ZAMMIT-POPESCU Cécile), PERRON Yann (donne pouvoir à LÉCOLE Gilles), PHILIPPE Carole (donne pouvoir à AUJAY Nathalie), PLACET Evelyne (donne pouvoir à FONTAINE Franck), SATHOUD Innocente Félicité (donne pouvoir à LITTIÈRE Mickaël), SMAANI Aline (donne pouvoir à LEFRANC Christophe), TANGUY Jacques (donne pouvoir à DEBRAY-GYRARD Annie)

**Absent(s) non représenté(s) : 6**

ANCELOT Serge (absent excusé), CHAMPAGNE Stéphan (absent excusé), CHARBIT Jean-Christophe (absent excusé), DAUGE Patrick (absent excusé), MERY Philippe (absent excusé), VOYER Jean-Michel (absent excusé)

**128 POUR :**

AIT Eddie représenté(e) par BARRON Philippe, ALAVI Laurence, AOUN Cédric représenté(e) par VOILLOT Bérengère, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BEDIER Pierre représenté(e) par ZAMMIT-POPESCU Cécile, BEGUIN Gérard représenté(e) par DI BERNARDO Maryse, BENHACOUN Ari, BERTRAND Alain, BISCHEROUR Albert, BLONDEL Mireille, BOUDET Maurice, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROUSSE Laurent, BRUSSEAU Pascal représenté(e) par JAUNET Suzanne, CHARNALLET Hervé, COGNET Raphaël, COLLADO Pascal, CONTE Karine, DAFF Amadou Talla, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa Waly, DAZELLE François, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DEBRAY-GYRARD Annie, DEBUISSER Michèle représenté(e) par CONTE Karine, DELRIEU Christophe, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DIOP Dieynaba, DOS SANTOS Sandrine, DUBOIS Christel, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL ASRI Sabah, EL HAIMER Khatari, FAVROU Paulette, FONTAINE Franck, FORAY-JEAMMOT Albane, GARAY François, GASSAMA Aliou, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GRIMAUD Lydie, GRIS Jean-Luc, GUILLAUME Cédric, HAMARD Patricia, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JAMMET Marc, JAUNET Suzanne, JEANNE Stéphane, JOREL Thierry, JOSSEAUME Dominique, JUMEAUCOURT Philippe, KAUFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KHARJA Latifa, KOEING FILISIKA Honorine représenté(e) par DIOP Dieynaba, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky représenté(e) par REYNAUD-LEGER Jocelyne, LEBOUIC Michel représenté(e) par ROULOT Eric, LÉCOLE Gilles, LEFRANC Christophe, LEMARIE Lionel, LEPINTE Fabrice, LITTIÈRE Mickaël, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie représenté(e) par LÉCOLE Gilles, MARIAGE Joël, MARTINEZ Didier, MARTINEZ Paul, MAUREY Daniel, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise Guylaine, MEUNIER Patrick, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MONTANGERAND Thierry, MOREAU Jean-Marie, MORILLON Atika, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy représenté(e) par COGNET Raphaël, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, NICOT Jean-Jacques, OLIVE Karl, OLIVIER Sabine, OURS-PRISBIL Gérard, PELATAN Gaëlle représenté(e) par COLLADO Pascal, PERNETTE Philippe représenté(e) par ZAMMIT-POPESCU Cécile, PERRON Yann représenté(e) par LÉCOLE Gilles, PEULVAST-BERGEAL Annette, PHILIPPE Carole représenté(e) par AUJAY Nathalie, PIERRET Dominique, PLACET Evelyne représenté(e) par FONTAINE Franck, POURCHE Fabrice, POYER Pascal, PRELOT Charles, PRIMAS Sophie, QUIGNARD Martine, REBREYEND Marie-Claude, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, ROULOT Eric, SAINZ Luis, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Innocente Félicité représenté(e) par LITTIÈRE Mickaël, SIMON Josiane, TANGUY Jacques représenté(e) par DEBRAY-GYRARD Annie, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLOT Bérengère, WASTL Lionel, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

**0 CONTRE****3 ABSTENTION :**

CALLONNEC Gaël, GUIDECOQ Christine, MARTIN Nathalie représenté(e) par CALLONNEC Gaël

**4 NE PREND PAS PART :**

LE GOFF Séverine, NAUTH Cyril, SMAANI Aline représenté(e) par LEFRANC Christophe, TELLIER Martine

## EXPOSÉ

En application des dispositions de l'article L. 2312-1 du code général des collectivités territoriales, les établissements publics de coopération intercommunale de 3 500 habitants et plus ont l'obligation d'adopter un rapport d'orientation budgétaire, avant de voter leur budget de l'année.

L'autorité territoriale doit donc présenter au Conseil communautaire, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels de l'EPCI, une présentation détaillée de la structure, de l'évolution des dépenses et des effectifs ainsi que la structure et la gestion de la dette.

Ce rapport donne lieu à un débat en Conseil communautaire dans les conditions fixées par le règlement intérieur. Les conseillers communautaires doivent prendre acte de ce débat dans une délibération dédiée.

Conformément aux dispositions de l'article L. 5211-36 du code général des collectivités territoriales, le rapport d'orientation budgétaire doit être transmis aux communes membres de la Communauté urbaine.

Le budget primitif de la Communauté urbaine sera présenté en séance plénière le 15 avril 2021.

Il est donc proposé au Conseil communautaire :

- De prendre acte du débat sur le rapport d'orientation budgétaire 2021 ;
- De préciser que le rapport d'orientation budgétaire présenté sera transmis aux communes de la Communauté urbaine.



*Ceci exposé, il est proposé la délibération suivante :*

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2312-1 et L. 5211-36,

**VU** la loi n° 2018-32 du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques et notamment son article 13,

**VU** le décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire,

**VU** la délibération du Conseil communautaire CC\_2020-07-17\_11 du 17 juillet 2020 portant approbation du règlement intérieur du Conseil communautaire,

**VU** le rapport d'orientation budgétaire proposé,

**VU** la présentation effectuée en commission n°1 « Affaires Générales » le 16 mars 2021,

## APRES EN AVOIR DELIBERE,

**ARTICLE 1 : PREND ACTE** du débat sur le rapport d'orientation budgétaire 2021.

**ARTICLE 2 : PRECISE** que le rapport d'orientation budgétaire présenté sera transmis aux communes membres de la Communauté urbaine.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Acte publié ou notifié le : **01/04/2021**

Transmis et reçu à la Sous-Préfecture de Mantes-la-Jolie, le : **01/04/2021**

Exécutoire le : **01/04/2021**

*(Articles L. 2131-1 et L. 5211-3 du Code Général des Collectivités Territoriales)*

Délai de recours : 2 mois à compter de la date de publication ou de notification

Voie de recours : Tribunal Administratif de Versailles

*(Articles R.421-1 et R. 421-5 du Code de Justice Administrative).*

**POUR EXTRAIT CONFORME**

Aubergenville, le 25 mars 2021

Le Président,



Raphaël COGNET